

Étape 1 - Avant installation

 Difficulté Très facile

 Durée 1 minute(s)

 Opérations Préparer mon chantier

 Personnes 1

Sommaire

Étape 1 - Avant installation

Étape 2 - Condition de stockage

Étape 3 - Consignes de Sécurité

Étape 4 - Conseils sur les fixations

Étape 5 - Béton compatible

Commentaires

Étape 1 - Avant installation

- Il est fortement conseillé de réaliser auprès de votre mairie une déclaration de travaux avant d'entreprendre la pose de votre carport.

- Vérifiez avant la pose la solidité de votre dalle (la consolider si nécessaire). Contrôlez également la planéité de votre support, afin de déterminer la hauteur des cales à employer.

- Dès la réception, et avant son installation, nous vous conseillons de stocker les éléments qui composent le carport en dehors de son emballage et à l'abri des intempéries.

- Lisez soigneusement le manuel d'instructions/ d'installation et vérifiez que le type de carport est adapté au site du montage. N'installez ou n'utilisez pas le produit si certains des éléments sont manquants ou endommagés.

Étape 2 - Condition de stockage

Le stockage transitoire ou prolongé doit être effectué avec des dispositifs appropriés :

- Il doit s'effectuer à plat pour éviter toutes déformations.
- Il ne doit pas être à l'extérieur.
- Le contact direct avec le sol est à proscrire.
-

Étape 3 - Consignes de Sécurité

Étape 4 - Conseils sur les fixations

Étape 5 - Béton compatible
